



Bourron-Marlotte

actualités



► édito

Même si les évènements de l'été sont déjà loin, leur simple évocation nous rappelle de chaleureux moments de convivialité et d'émotion : la kermesse des écoles et la fête du village avec une participation toujours plus grande des Bourronnais-Marlottins, le défilé aux lampions et la cérémonie du 14 juillet, la brocante annuelle déplacée avec succès du terrain Vlasto au gymnase...

La période estivale permet aux petits et grands de profiter d'un repos bien mérité et de reconstituer la réserve d'énergie nécessaire pour la rentrée. C'est aussi la période privilégiée de nos services techniques pour réaliser les travaux dans les écoles et créer de nouveaux trottoirs, dont certains seront complétés et poursuivis l'an prochain dans le cadre d'un plan voirie pluriannuel.

La rentrée des classes s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce au travail de préparation des enseignants, des services municipaux sans oublier les bénévoles de la bibliothèque qui ont rendu possible le déménagement de la 7^e classe de l'école Jules Renard.

Point majeur pour les enfants de nos écoles, nous avons finalement obtenu l'accord de la Région sur l'attribution d'une subvention de 173 500 € pour notre futur restaurant scolaire, dernière étape nécessaire avant de lancer consultations et travaux avec l'objectif d'une ouverture pour la rentrée 2017.

Des dossiers importants sont au rendez-vous de cette fin d'année, repris plus en détail pour certains dans ce bulletin :

- la préparation de notre budget 2016 dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat qui a mobilisé le 19 septembre dernier les mairies de toute la France ;
- la Loi NOTRe qui impose aux Communautés de communes un minimum de 15 000 habitants. Même si le Pays de Fontainebleau est largement au-delà de ce seuil, quatre Communautés voisines n'y sont pas et cela ne manquera pas d'affecter la composition future de notre territoire ;
- notre gestion de l'eau et de l'assainissement ne sera plus en régie à compter du 1^{er} novembre prochain mais déléguée à un prestataire extérieur, conjointement avec Samois-sur-Seine et Recloses ;

[lire la suite page 2](#) ●●●

Travaux ► p.2

La Halle de Villars

Après un an et demi de travaux, le chantier de la Halle de Villars est terminé et le complexe de plus de 5000 m² a ouvert ses portes. ► p. 6

Candidature au label « Village de caractère »

Le département dit OUI !



Dans sa séance du 11 septembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le dépôt de la candidature de notre village au label « Village de Caractère ». C'est une opportunité pour Bourron-Marlotte qui possède un environnement architectural, patrimonial, environnemental et paysager remarquable.

► [Lire l'article en intégralité p. 4](#)

Actualités des associations ► p.9

Travaux

... suite de l'édito

- le nouveau règlement d'accès à notre déchèterie depuis le 1^{er} octobre, très pénalisant pour les communes rurales, et contre lequel la municipalité ne manquera pas de réagir ;
Pour conclure sur une note plus agréable, nous avons obtenu :
- l'officialisation le 31 juillet dernier de notre second document majeur d'urbanisme « AVAP », qui complète notre PLU par le suivi de la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de notre village
- l'attribution du label « Village de Caractère » pour Bourron-Marlotte par le Conseil départemental.
Félicitations aux différentes commissions et bénévoles associés qui ont permis l'aboutissement de ces dossiers importants pour la valorisation de notre patrimoine et, plus généralement, pour notre bien-vivre à Bourron-Marlotte.

Jean-Pierre Joubert,
Maire

Les travaux de l'été

Comme prévu, **les trottoirs et bordures** des rues des Grands Réages, Allongé et du Bariller ont été refaits, pour faciliter la circulation des piétons et l'écoulement des eaux.

Le forage des Segretz a été remis en état, de sorte que nos trois puits sont à présent opérationnels. Ces travaux étaient d'autant plus nécessaires que les effets de la sécheresse se sont fait sentir cette année.

Dans les écoles et la bibliothèque, divers travaux de peinture et d'entretien ont été exécutés.

L'atelier Delort a été réaménagé : les travaux de plomberie et d'électricité ont permis de le séparer la maison Leclerc, vendue en juin. Il sera repeint dans les semaines qui viennent, pour y accueillir des activités artistiques.

Les projets pour la rentrée

On connaît les problèmes de stationnement récurrents sur notre commune. **Un nouveau parking** situé rue du général de Gaulle, en face de la boulangerie, va être réalisé d'ici la fin de l'année.

Les travaux sur la **rue Blaise de Montesquiou** vont se poursuivre, puisqu'il est prévu de remplacer le revêtement du trottoir, afin de faciliter le trajet des piétons jusqu'à la gare. La commune a obtenu une subvention de l'Etat et les opérations seront lancées avant la fin de l'année. Le parking de la gare a été également renivelé pendant l'été.

Enfin, il va falloir améliorer **le rejet des eaux pluviales** de Bourron-Marlotte vers l'étang Saint Léger : les travaux, en amont du lavoir, sont prévus dès novembre 2015. ■

Sécurité du passage piéton de la gare

Suite à l'accident mortel du 4 avril dernier, Guillaume Pépy, président de la SNCF, s'était engagé personnellement, auprès de la municipalité et de la famille de la victime, à mettre en place plusieurs mesures de sécurisation des voyageurs lors de la traversée des voies :

- ajout de panneaux d'alerte supplémentaires et marquage au sol ;
- présence de deux vigiles qui se relaient de 6h30 à 00h30 pour contrôler le respect des instructions de sécurité par les voyageurs.

C'est un engagement financier important de la SNCF qui perdurera jusqu'à la réalisation

d'un ouvrage supprimant la traversée piétonne des voies,

- lancement pour la première fois en France d'une opération expérimentale de sonorisation des 4 pictogrammes lumineux .

La municipalité a exprimé ses remerciements à la SNCF pour la mise en place de ces mesures immédiates de sécurité dans notre gare et ne manquera pas de suivre l'avancement du projet en cours d'étude (passerelle ou sous-terrain) dont l'achèvement est déjà planifié par la SNCF pour fin 2017. ■

Urbanisme : travaux soumis à autorisation

La création ou les remplacements de menuiseries existantes (fenêtres, volets), les portails et portillons, clôtures sur rue et en limites séparatives ou fond de parcelle, ravalement de façades, remise en couleur des volets ou menuiseries existantes, transformation d'une porte en fenêtre ou inversement, pose de châssis de toit, piscine, abri de jardin, garage, carport, appentis..... sont soumis à Déclaration Préalable de travaux .

Toute demande de Déclaration Préalable (formulaire Cerfa 13703*03 pour téléchargement

depuis Google ou sur le site developpement-durable.gouv.fr) est à déposer en 4 exemplaires (dont un pour les Bâtiments de France) auprès du service urbanisme de la Mairie.

Les plans seront complétés de photos couleur, sous plusieurs angles de vues pour appréciation du projet dans l'environnement (un jeu de plans et photos par dossier).

L'emploi à nu des matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, briques creuses, plaques de ciment ou de béton, parpaings) est interdit. Ils devront être recouverts d'un

enduit gratté de teinte pierre claire locale, tenant compte de ceux qui traditionnellement ont servi à construire le quartier ou la zone, notamment les crépis et moellons en grès en cas de constructions en pierres apparentes.

Les imitations de matériaux telles que faux-bois, fausses briques ou fausses pierres sont interdites y compris les clôtures en matière plastique (PVC). Les volets roulants ne doivent pas être visibles de la voie publique. ■

Trois personnalités locales à l'honneur

La cérémonie du 14 juillet a été l'occasion d'une remise de médailles lors de la traditionnelle revue des pompiers.



Denise Kraemer, récemment promue Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la promotion 1939-1945, a reçu des mains du maire la médaille d'honneur de la ville de Bourron-Marlotte. Entrée dans la résistance intérieure à l'âge de 16 ans, Denise Kraemer avait pour missions de porter secours aux enfants de déportés et de distribuer des vivres et des faux papiers aux personnes cachées pour éviter leur départ en Allemagne. Arrêtée en 1944 par la police française suite à une dénonciation, elle sera internée au camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau avant sa libération 9 mois plus tard par les forces alliées.

Une vague d'émotion s'est propagée dans le public lorsque Denise Kraemer a spontanément accompagné du geste le Chant des Partisans interprété par la fanfare du Réveil Band.



L'adjudant-chef Hubert Delzenne, sapeur pompier professionnel, a lui été décoré par le lieutenant Eric Bouchet, chef de centre de Bourron-Marlotte de la médaille d'or du Ministère de l'Intérieur pour

35 ans de service. Plongeur et spécialiste en secours routier, l'ancien sportif du bataillon de Joinville a servi à Fontainebleau et à Nemours avant de rejoindre Bourron-Marlotte



Jean-Jacques Pampin a été sacré Grand Cordon par Jacques Sziraki, président de l'Union fédérale des batteries et fanfares de Seine et Marne, pour honorer 40 années de présence au sein de la célèbre fanfare locale. ■

► NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS À NOTRE DÉCHÈTERIE

À compter du 1^{er} octobre 2015, le syndicat intercommunal SMITOM a mis en place un nouveau système de contrôle d'accès à ses déchèteries réservées uniquement aux particuliers, initialement pour lutter contre la fraude des professionnels. Ce nouveau règlement a également pour effet de limiter le nombre de passages gratuits pour les habitants en fonction du type de véhicule : 36 au maximum pour une berline mais moitié moins pour les break/SUV sans parler des petits utilitaires : 4,5 /an (!?) puis 132€/passage supplémentaire sans parler du tarif pour les remorques :

- inférieur à 1,5m : 18 accès gratuits/an puis 33€/passage
- supérieur à 1,5m : 6 accès gratuits /an puis 99€/ par passage.

Même si ce règlement a été voté en syndicat intercommunal, la municipalité et la communauté de communes ont déjà réagi auprès du SMITOM pour le manque de communication directe auprès des maires et pour demander une révision de ce nouveau règlement, pénalisant financièrement pour les habitants des communes rurales. De plus, il ne manquera pas de provoquer davantage de décharges sauvages sur notre territoire et en forêt de Fontainebleau.

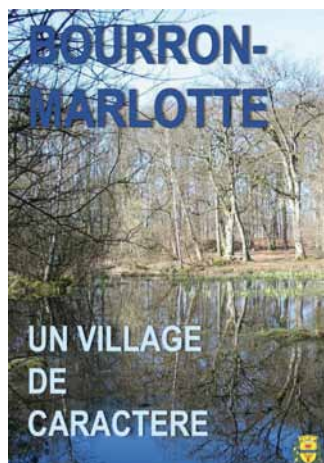
Du côté de l'école Jules Renard



Distribution par le Maire et les membres de la commission scolaire de sacs de piscine aux élèves de grande section de l'école maternelle et des dictionnaires français + français / anglais ainsi qu'un lexique grammatical aux élèves de CM2.



Candidature au label « Village de caractère » le département dit OUI !



Office de tourisme
01 64 45 88 86
bourronmarlotte@fontainebleau-tourisme.com

Dans sa séance du 11 septembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le dépôt de la candidature de notre village au label « Village de Caractère ».

C'est une opportunité pour Bourron-Marlotte qui possède un environnement architectural, patrimonial, environnemental et paysager remarquable.

Bourron-Marlotte répond parfaitement au cahier des charges et c'est collectivement que le dossier est finalisé puisque 10 volontaires ont travaillé au recensement de l'existant et à la rédaction de la promotion du territoire.

Le Conseil Départemental et le Comité Départemental du Tourisme ont accordé ce label à la commune et c'est le 9 octobre que le maire a reçu officiellement la charte du label.

En aparté

L'installation de l'Office de Tourisme dans la salle des peintures de la maison Monier participe à la démarche du label.

Plus visible, il bénéficie d'un environnement très caractéristique de la vie de notre village du début du XX^e siècle.

Et les effets se font immédiatement sentir car Stéphanie Zeau, notre hôtesse, confirme avoir vu plus de visiteurs en quelques semaines, qu'en plusieurs mois rue Murger !

Ce sont d'abord des visiteurs franciliens, mais elle a également pu accueillir trois groupes d'Américains. ■

Mutation de Michelle Hermmann

Vendredi 25 septembre, le maire avait réuni l'ensemble des personnels communaux, les élus et quelques amis pour saluer la directrice générale des services au moment de son départ pour une nouvelle mission.

Originaire de Bretagne, Michelle Hermmann a entamé sa carrière à Orléans et est arrivée à Nemours au centre des impôts puis à la mairie en 1984. En 1997, elle arrive à Bourron-Marlotte comme DGS et collabore avec 5 maires successifs.

Après le passage des dossiers en cours, Mme Hermmann va prendre le chemin de Puiseaux, où la présidente du Pays des Terres Puiseautines, Mme Lévy, l'attend à la direction de son intercommunalité.

En souvenir des 18 années passées à la mairie de Bourron-Marlotte, Jean-Pierre Joubert lui a remis un tableau (une marine) d'Anne Isabelle Roubaï. ■

École primaire et bibliothèque : ça déménage !



Le nombre d'enfants scolarisés à Bourron-Marlotte ne cesse d'augmenter : pour accueillir les sept classes de l'école primaire, il a fallu revoir l'organisation des locaux et trouver de l'espace. La salle de la bibliothèque municipale dédiée aux adultes se transforme donc à la rentrée en nouvelle salle de classe.

Saluons ici la bonne volonté et l'engagement très actif des bénévoles de la bibliothèque, qui, autour de Serge Demière, ne se sont pas découragés devant l'ampleur de la tâche. Pas question d'abandonner la section adultes, qui, à force de travail, s'est beaucoup développée cette dernière année, et se distingue tant par la variété de ses livres que par les « nouveautés » régulièrement acquises. Carole Charvin, Pascale et Didier Le Carpentier ont pris en main les opérations. Quant à l'espace jeunesse, il a également été revu pour un meilleur confort de lecture et une plus grande convivialité. Une visite s'impose et les inscriptions (gratuites) sont toujours possibles ! ■

La bibliothèque est ouverte :
Lundi 16h-18h
Mercredi 10h-12h et 15h-17h
Samedi 9h-12h

Cartes d'identité : 10 + 5 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans. Ce prolongement concerne :

- les nouvelles CNI sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014
- les CNI sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Dans ce cas, la prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. Cette prolongation ne s'applique pas aux CNI des personnes mineures.

Baisse des dotations de l'État

La Municipalité de Bourron-Marlotte s'est associée à l'appel lancé par l'Association des Maires de France (AMF) pour se mobiliser dans toute la France le 19 septembre contre la forte baisse des dotations de l'Etat accordées aux communes et intercommunalités.



Le conseil devant la mairie le 19 septembre.

Ci-dessous un extrait de la déclaration de Jean-Pierre Joubert :

« Depuis 2013, nous avons déjà constaté à Bourron-Marlotte une baisse de 80 000 €, soit 17% de notre budget de dotations et aides diverses et cette baisse va se poursuivre et s'accroître en 2016.

Il est tout à fait légitime que les communes et intercommunalités participent à l'effort national d'économies des dépenses et nous en sommes bien conscients.

Par contre, la baisse des dotations - dans une telle proportion - affecte notre capacité d'investissement voire de services auprès de nos concitoyens.

Au-delà des chiffres, c'est bien notre « vivre ensemble » qui est remis en question. Si rien ne change, nous nous trouverons à nouveau, comme en 2015, face à trois options pour équilibrer notre budget :

Première option : Renoncer à certains investissements destinés à des équipements pour le bien être de nos anciens et des générations futures.

Nous allons réaliser notre projet majeur de construction d'un restaurant scolaire car nous avons obtenu toutes les subventions possibles.

De plus, nous vendons des biens communaux qui ne sont pas d'intérêt général pour limiter notre endettement, par exemple deux maisons rue Leclerc et rue des Grands Réages. Mais l'exercice a ses limites.

Seconde option :

Réduire les « services du quotidien » proposés aux citoyens : garderie, activités périscolaires, cantines, l'aide d'urgence sociale, l'entretien de nos 30 km de voirie, des équipements sportifs et associatifs, et des espaces publics...

Nous refusons cette seconde option.

Troisième option : augmenter les impôts locaux, comme nous avons déjà dû le faire pour équilibrer le budget 2015, et les tarifs des services proposés.

Il est évident que personne ne souhaite payer davantage d'impôts pour les services du quotidien apportés par la commune, mais aurons nous le choix ?

C'est pourquoi, avec toutes les Associations des maires et avec les communes de France, nous demandons à l'Etat de revoir son projet de forte baisse de ses dotations aux communes pour la loi de finances 2016 en préparation » ■

► NOUVEAU MODE DE GESTION POUR L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

À compter du 1^{er} novembre 2015, notre gestion de l'eau et l'assainissement ne sera plus en Régie communale mais confiée à la société SAUR, en même temps que Samoisi-sur-Seine et Recloses. Le contrat en délégation de services (DSP) est signé jusqu'à fin 2021, date à laquelle le contrat de Fontainebleau-Avon prend fin. Les avantages pour Bourron-Marlotte pendant la période initiale de 6 ans est de maintenir le prix total 2015 (eau plus assainissement) tout en ayant un meilleur service pour la connaissance et l'entretien préventif de nos canalisations anciennes sachant qu'une commune de notre taille agit le plus souvent en mode curatif compte tenu de ses limites budgétaires.

En 2021, une nouvelle consultation sera lancée auprès des opérateurs pour les 5 communes de la CCPF, y compris Fontainebleau-Avon, voire plus si le territoire s'est élargi sous l'effet de la Loi NOTRe.

► FINANCES PUBLIQUES

Depuis deux ans, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques. Elle veut offrir à l'usager la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir :

- son impôt sur le revenu bien sûr, ainsi que ses taxes d'habitation et foncières avec le site impots.gouv.fr et l'appli smartphone « Impots.gouv » (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance) ;
- ses amendes avec le site amendes.gouv.fr et l'appli « Amendes.gouv » ;
- ses produits locaux avec tipi.budget.gouv.fr ;
- ses timbres passeport avec timbres.impots.gouv.fr.

Le dispositif est totalement sécurisé : il conserve les données et préserve strictement la confidentialité des informations fournies. Les services sont simples d'utilisation et accessibles à tout moment.

Atelier pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) propose aux personnes de 60 ans et plus, un atelier du « Bien Vieillir » composé de 7 séances sur la santé, le sommeil, les médicaments, l'alimentation et les

activités. Le début des séances se fera le 26 octobre, le coût total pour les participants se monte à 10 €. ■

Pour toute inscription
Mairie : 01 64 45 58 50

Bourse au permis de conduire

Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour une recherche d'emploi ou pour effectuer une formation. C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Social (CCAS) renouvelle cette bourse qui permet le financement total du permis. Elle s'adresse à tous les citoyens, quel

que soit leur âge, qui ont un projet qu'ils ne peuvent mener à bien faute de permis.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir un dossier dans lequel le candidat s'engage à faire 10 jours de bénévolat pour la commune. Ce dossier est à retirer en Mairie. ■

Ensemble pour notre santé

La mutuelle de Bagneaux en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place une mutuelle « communale ». Fondée en 1881, la Mutuelle de Bagneaux est la mutuelle santé la plus ancienne de France. C'est une association loi 1901 avec des coûts de fonctionnement réduits permettant de proposer des contrats santé compétitifs. Elle se veut être une mutuelle de proximité à but non lucratif.

La Mutuelle de Bagneaux propose une « complémentaire santé » réservée aux habitants de la commune, qui répond aux problématiques des administrés, qui propose des prestations adaptées aux besoins avec 3 niveaux de garantie et des cotisations calculées au plus juste.

Pour de plus amples renseignements des documents sont disponibles en mairie ■

du côté de la communauté

La Halle de Villars

Après un an et demi de travaux, le chantier de la Halle de Villars est terminé et le complexe de plus de 5000 m² a ouvert ses portes. Il offre de nombreuses possibilités de loisirs pour toute la famille : cinéma, restauration, plaine de jeux et un parking de 250 places gratuites.

Cinéparadis, c'est 6 salles de cinéma ultramodernes avec une capacité de 1 080 places, des équipements de pointe et la possibilité d'acheter ses places sur Internet. La programmation



est grand public axée sur une cible familiale avec des blockbusters, des animations pour le jeune public. Le cinéma accueillera des compagnies de théâtre, diffusera des one-man shows, des concerts en retransmission live. Le cinéma applique des tarifs réduits pour les seniors, les étudiants, les enfants, les chômeurs, les handicapés et les familles nombreuses.

L'espace de jeux indoor propose 3 espaces, un dédié aux enfants de 1 à 3 ans, un autre pour les 4-12 ans et un troisième pour les 13-18 ans. Ouverture les mercredis de 10 h à 19 h, les vendredis de 16 h à 23 h, les samedis de 10 h à 23 h et les dimanches de 10 h à 19 h. Divers services sont proposés tels que de la garderie, l'organisation d'anniversaires... ■

Exposition Armand Charnay (1844-1915) Aux frontières de l'impressionnisme



© Musée de Charlieu

Portrait
d'Armand Charnay
Paul Mathey

Une belle exposition à Bourron-Marlotte va permettre de découvrir du 24 octobre au 6 décembre 2015 l'œuvre du peintre Armand Charnay.

Peintre originaire de Charlieu, Armand Charnay résida pendant quarante années dans sa villa de Marlotte, au temps des impressionnistes. Il a laissé une œuvre importante, d'une grande délicatesse,

composée de paysages, scènes de genre et dessins animaliers. Le travail de Charnay, qui allie peinture de genre et paysage, nous touche aujourd'hui tant par ses qualités picturales que par l'atmosphère qui s'en dégage. Dans ses toiles d'une grande modernité, il laisse transparaître une sensibilité très vive, témoignage de sa passion de la nature et de la forêt en particulier.

En plus des visites guidées de l'exposition et des visites ludiques prévues pour les enfants, des conférences auront lieu tous les samedis du 31 octobre au 5 décembre à 18h dans la salle du Conseil de la Mairie-Musée.

Voici le programme :

31 octobre

Eugène Cicéri (1813-1890), peintre de paysage et enseignant

7 novembre

L'œuvre lithographique d'Eugène Cicéri
Conférencier : Philippe Brochard, auteur d'un Master sur Eugène Cicéri (Université de Dijon)

14 novembre

Le peintre Emile Michel (1828-1909) et la forêt de Fontainebleau
Conférencière : Odile Jager-Poirel, agrégée d'arts plastiques, auteure d'un DEA sur Emile Michel

21 novembre

La forêt de Fontainebleau entre culture et syl-
viculture
Conférencier : J.-C. Polton, historien et secrétaire des Amis de la forêt de Fontainebleau



© Musée de Charlieu

Saltimbanques demandant l'hospitalité par la pluie
Armand Charnay

28 novembre

Olivier de Penne (1831-1897) : l'intérêt scientifique de son œuvre
Conférencier : Bernard Denis, professeur agrégé des Ecoles vétérinaires

5 décembre

La représentation du cheval dans l'œuvre d'Armand Charnay
Conférencière : Danièle Miguet, conservatrice en chef du Musée de Charlieu ■

Renseignements

et réservations

Office de tourisme

01 64 45 88 86

bourron@fontainebleau-tourisme.com

19-20 septembre Journées du Patrimoine

Une météo clémente, une équipe de bénévoles et de conseillers municipaux très mobilisée et de nombreux visiteurs. Bref deux journées très réussies avec un choix d'activités important: visite de la Mairie-Musée et de la Maison Monier (notre office de tourisme), exposition de C. Delmelle dans la salle Jean Renoir, conférence organisée dans la salle du conseil par S. Lavelle, visites du village (19 visiteurs sur Bourron pour I. Gaudillat, 15 sur Marlotte pour F. Cantonet!), visite de l'église (127 visiteurs, un record enregistré par J. Creoile, S. Demière et A.-M. Armstrong), visite des ateliers d'artistes relancée par Anne-Isabelle Roubaï! La nouveauté était à chercher le dimanche après-midi dans le parc du château qui a accueilli des centaines de curieux : en plus des activités pour les enfants des écoles organisées par J. Soler et D. Franjou et des peintres sur le motif, N. Duwez assurait les visites du Parc (70 personnes en ont profité) tandis que Festiv BM inaugurerait une très belle buvette.» ■



STOCK N'PACK

Stocker, emballer,
expédier



Tels sont les métiers de STOCK N' PACK, au service des particuliers et des entreprises.

Née de 20 années d'expériences, la société Stock N' Pack s'est implantée à Bourron-Marlotte dans les entrepôts proches de la gare, pour offrir des solutions logistiques aux particuliers et aux professionnels :

- Mise à disposition des cellules de 8m³, gardes meubles, stockage palettes.
 - Comptoir d'accueil pour le dépôt de colis (sans attente !), pour expédier en France et à l'étranger, à prix attractif, tout type de produit (ski / vélo / chocolat / etc...).
 - Fourniture et vente d'une large gamme de produit d'emballage (cartons y compris pour déménagement / tubes / enveloppes...) et fabrications d'emballages sur mesure si besoin
 - Emballages de paquets personnels.
 - Conditionnement et expéditions en nombre
- Pour toute question d'ordre logistique, l'équipe dynamique de Stock N' Pack est à votre disposition pour répondre au mieux à toutes demandes. ■

STOCK N' PACK

Tél : 01 60 74 07 07

Mobilier et décoration indoor et outdoor

Une nouvelle enseigne à découvrir

Le magasin de décoration UHB (Une Histoire Belge) a ouvert ses portes le 1^{er} juin, au 7, route de Villiers sur la zone industrielle de Bourron-Marlotte.

Ce lieu, unique dans la région, d'une surface de 300 m², propose à ses clients de découvrir au fil des différentes ambiances d'inspiration flamande, un large choix de mobilier (tables, canapés, bibliothèques, chaises, fauteuils,...), d'objets de décoration (lampes, abat-jours, coussins, linge de lit et de table,...) leur permettant d'embellir leur intérieur, leur jardin ou simplement de trouver un cadeau original.

Un large choix de matériaux (parquets, carrelages, peintures,...) est également présenté, et des conseils personnalisés sont apportés si souhaité. ■



UHB (Une Histoire Belge)

7, route de Villiers

(sur la zone industrielle de Bourron-

Marlotte) Tél : 01 64 45 54 31

Animation

Boucherie du Huit à Huit

Les éleveurs d'animaux de la race parthenaise dont la viande bovine est vendue à la boucherie sont venus expliquer le samedi 27 juin à la clientèle les atouts de leur production label rouge « La Parthenaise ». ■

Nouveauté

Pédicure-podologue

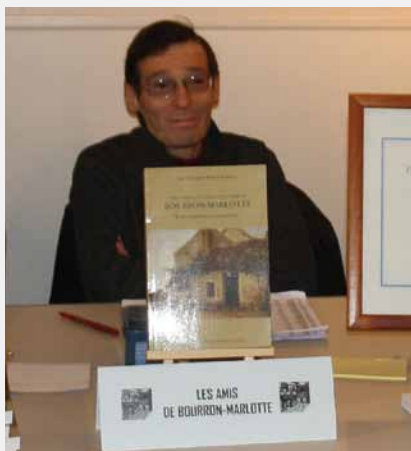
Charlotte Lambert-Guyot, récemment arrivée sur la commune, est une pédicure-podologue qui se déplace à domicile. ■

Charlotte Lambert-Guyot

Tél : 06 87 49 32 86



Eric Daunay (1958-2015)



Eric Daunay est né à Paris le 11 juin 1958. Mais c'est à Bourron, rue Hoche, qu'il grandit avec sa grand-mère maternelle. Plus tard, il travailla longtemps à Paris dans un grand magasin avant de quitter la vie active pour se retirer définitivement dans la maison de son enfance, dont il avait héritée.

Aussitôt, il consacra la majeure partie de son temps à effectuer des recherches sur l'histoire du village, dans les archives départementales et les registres de la mairie. Il rédigea ainsi plusieurs articles pour le bulletin des Amis de Bourron-Marlotte, association dont il était membre du bureau et collaborateur précieux. On lui doit par exemple un note sur les anciens maires de la commune, un article sur les soldats morts pour la France entre 1870 et 1918, sur la famille Burat ou les anciens commerçants et artisans du village. Encore tout récemment, il travaillait sur la guerre de 14/18 ainsi que sur les gardes-champêtres.

En 2008, il fut élu conseiller municipal avec la délégation de la culture mais, très rapidement, il dut faire face à une cruelle maladie contre laquelle il lutta jusqu'au bout avec énergie. Pendant les périodes de rémission, il conservait toujours l'enthousiasme de l'historien local pour accueillir les visiteurs des journées du patrimoine ou les nouveaux habitants de la commune. Réfractaire aux dernières technologies de l'information, Eric, véritable mémoire du village, répondait toutefois avec une précision notariale aux questions sur l'histoire de la commune et de ses anciennes familles. La commune de Bourron-Marlotte adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

2^e Académie d'orgue Succès confirmé !



Le stage était composé en majorité de jeunes organistes (de 12 à 17 ans) très prometteurs et d'organistes confirmés venus affiner leur technique.

L'enseignement d'orgue était assuré par les professeurs Eric Lebrun, titulaire de l'orgue des Quinze-vingt, Marie-Ange Laurent titulaire du Grand orgue de Notre-Dame de Lorette, Pippa Schönbeck, titulaire des orgues de Nemours et Myriam Tannhof titulaire de l'orgue Saint-Louis de Fontainebleau. Avant le début des cours Fernando Geraldès proposait un échauffement vocal qui s'est très vite étoffé d'un petit orchestre : clavecin, orgue, positif et piano électronique tenus par de jeunes stagiaires, flûte et violon grâce au père et à la sœur d'un jeune stagiaire ainsi que le violoncelle de Philippe Bary. Quel plaisir pour nos organistes si souvent seul à leur clavier de pouvoir faire de la musique ensemble !

Les stagiaires furent accueillis à l'espace Jean Renoir le vendredi 17 juillet à 19h par Jean-Pierre Joubert, Maire de Bourron-Marlotte, Nicolas Quénu et les conseillers municipaux membres de la commission culturelle et purent prendre une collation offerte par la municipalité avant d'assister au concert des professeurs à 20h30 à l'église de Bourron-Marlotte qui nous permit d'entendre des œuvres de Buxtehude, Bach, Boëly, Fauré, Wagner, Tournemire et Duruflé ainsi que le Kyrie de la Missa Criolla et un extrait de Turandot de Puccini. A partir du samedi 18 juillet, les sta-

giaires se répartissaient le matin en trois groupes pour aller travailler avec les professeurs sur un des trois orgues de la région, se retrouvaient pour le repas du midi à l'Espace Jean Renoir et participaient l'après-midi à un ou deux ateliers choisis parmi quatre possibles ou s'adonnaient à du travail personnel. Grâce à la mobilisation de plusieurs bénévoles du village pour assurer des permanences, l'église a pu être ouverte au public les matins et après-midis et l'Espace Jean Renoir tous les après-midis. Par ailleurs chaque soir une animation ou un concert était proposé au public : apéritif-concert le samedi 18, soirée autour de J.S. Bach le lundi 20, concert sur l'orgue classique français de St Jean-Baptiste de Nemours le mardi 21 et concert des élèves mercredi 22 juillet. Ce dernier concert fut magnifique, les stagiaires ont superbement joué et montré l'étendue de leur talent. Venus d'horizons professionnels différents, de toute l'Île-de-France, de l'Ain et de Nice, les stagiaires ont réuni avec succès plusieurs générations de passionnés. Grâce à eux et à leurs professeurs, cette seconde Académie d'Orgue fut un grand succès qui participe à la renommée de Bourron-Marlotte sur le plan national. Nous leur avons donné rendez-vous à l'année prochaine, du 10 au 15 juillet 2016. ■



Les Amis de Bourron-Marlotte

C'est à la Fabuloserie à Dicy dans l'Yonne qu'une quarantaine d'adhérents des ABM, du Rucher et du Club de l'Amitié ont passé au mois de juin une journée riche en découvertes. Cela vaut vraiment le déplacement ! (www.fabuloserie.com) ■

Jumbo Run

Le samedi 19 septembre la commune a accueilli le Jumbo Run. Cette association de side-caristes et de motards créée en 1990 par Mr et Mme Dominique Biard, offre aux personnes handicapées une journée exceptionnelle. M Jack Thoumire en est le président. ■



Silence, on joue !

Pour le premier anniversaire de sa création, l'association Partie de Campagne organisait le lundi 25 mai dernier le 1^{er} Challenge Renoir sur ces terrains non loin desquels le cinéaste tourna en mai 1936 quelques séquences de son film homonyme. Ouvert l'an prochain à tous, le challenge 2016 a été fixé au 16 mai 2016, en présence de Jacques Renoir, son petit-fils.

Entouré des membres de son bureau, le Président Jean-Jacques Jelot-Blanc assisté de Francis Leulier chargé de l'arbitrage a remis les prix aux vainqueurs, 1^{er} Lionel Bouillette, 2^e Philippe Pampin, 3^e Laurent Desait et 4^e Jean-Claude Greffier. Inscriptions à l'Ecurie des Cépages (15€ pour l'année). ■

Un nouvel élan pour l'école de musique



Suite à une fusion avec une autre école de musique de la Communauté de Communes de Moret Seine & Loing, l'EMBL devient l'école de musique ACCORDS. Il s'en suit une évolution de ses tarifs et offres. L'ambition première de notre nouvelle école de musique est de proposer les formations les plus complètes, les plus souples et les moins onéreuses possibles. ■

Président : Emanuel Mendes

Tél : 06 13 11 00 77

Vice président : Jean Pierre Sacchet

Tél : 06 16 56 55 63

Directeurs pédagogiques :

Fernando Gerales Tél : 06 87 71 23 80

Thierry Piraut Tél : 06 12 79 17 23

Le Club Sportif de Bourron-Marlotte

Le Club Sportif de Bourron Marlotte (CSBM) est un club omnisport disposant d'un agrément du Ministère de la Jeunesse et des sports.

Il est organisé en sections qui regroupent trois pratiques sportives distinctes.

Tél : 01 64 45 61 75 / 06 32 86 82 12

**Courrier : CSBM Mairie
77780 Bourron-Marlotte**

La section Judo

Les séances pour les enfants nés entre 2003 et 2012 sont dispensées par deux professeurs diplômés d'Etat, Marie-Elise Evrard et Laurent Martinetti.

**Cours : lundis et mercredis
Président : Manuel Amigo**

Tél : 06 08 69 65 35

Trésorière : Delphine Thieulin

Tél : 06 22 20 11 10

La section Tennis

La section tennis dispose de trois courts en plein air situés à proximité du gymnase des Gâtines à Bourron Marlotte.

- Cours collectifs loisir et compétition (3 moniteurs diplômés dont un breveté d'Etat)

- Accès aux terrains de tennis toute l'année

- Stages de tennis pendant les vacances

www.club.fft.fr/tc.bourronmarlotte

e-mail: tc.bourronmarlotte@fft.fr

Tél : 06 77 14 83 52 / 06 77 14 83 52

La section Gymnastique Volontaire

La section de gymnastique volontaire (GV) propose plusieurs types de cours encadrés par plusieurs animatrices diplômées et adaptés au niveau de chacune ou chacun ainsi qu'une activité « marche avec bâtons » se déroulant en forêt.

Au programme : gym dynamique, gym d'entretien, gym tonique, gym douce et gym sénoirs.

Président : Philippe Cazaban

Tél : 06 03 71 49 40

Trésorier : Jean-Pierre Leroy

Tél : 06 13 74 77 94

► dates à retenir



Du samedi 24 octobre au dimanche 6 décembre

>>> Exposition sur Armand Charnay
Espace Renoir

Dimanche 15 novembre

>>> Concert au profit du secours catholique
à 16h, Eglise St Sévère

Samedi 21 et dimanche 22 novembre

>>> Salon du livre
Salle des Fêtes

Dimanche 29 novembre

>>> Goûter des anciens
Salle des Fêtes

Dimanche 6 décembre

>>> 1^{er} tour des élections régionales
Salle des Fêtes

Samedi 12 décembre

>>> Spectacle pour les enfants
Espace Renoir

Dimanche 13 décembre

>>> 2^e tour des élections régionales
Salle des Fêtes

Lundi 18 janvier 2016

>>> Vœux du Maire à 18h30
Espace Renoir

► état civil

NAISSANCES

12 mai – Charles Naudin
2 juin – César Lovisa
22 juin – Henry Bagot
1 août – Issa Alouani
3 août – Nicolas Bruant
6 août – Paul Debievre
22 août – Victoria Matéo Guez

MARIAGE

6 juin – Etienne Jan et Jeanne De Gaulle
6 juin – Romain Bohic et Noémie Gabrielli
18 juillet – Patrick Petit et Pascale Marchandise
25 juillet – Filipe Ramos et Cécile Locquet
30 juillet – Benoît Lasserre et Virginie Panic
8 août – Fabien Duriac et Anne-Laurence Dafflon
26 septembre – Alexandre Leulier et Alice Davoignot

DÉCÈS

2 mai – Philippe Legrand
14 mai – Renée Tholimet ép Hacquin
20 mai – Jeanne Boulogne vve Caraby
23 mai – Georgette Coudane vve Clabaut
24 mai – Gizèle Lebarbey ép Cabassol
27 mai – Jeannine Boulmier ép Dumas
12 juin – Muriel Gouley
16 juin – Jacques Pellissier
17 juin – Andréa Plessy vve Paulard
22 juin – Jacqueline Mathieu vve Séché
26 juin – José Da Fonseca
1 juillet – Jacqueline Chevalier vve Coulon
4 juillet – Christian Dubois
10 juillet – Jean-Pierre Trinquet
12 juillet – Louise Colin vve Greuillet
5 août – Paul Cocu
17 août – Bernard Bardeau
17 août – Bernard Frot
18 août – Josette Cottin
10 septembre – Charles Giorno Dit Journo
10 septembre – Eric Daunay
19 septembre – Jeanne Delecourt

Directeur de publication :

Jean-Pierre Joubert

Adjointe en charge de la communication :

Chantal Payan

Comité de rédaction :

Frédéric Bassoulet,
Marie-Hélène Camus,
Josette Destribats,
Joëlle Soler,
Béatrice Portelette,
Nicolas Quénu,
Anne-Isabelle Roubai

Conception :

Isabelle Martija-Ochoa

Impression :

Dupli Concept
Diffusion gratuite

Dépôt légal : octobre 2015

ARMAND CHARNAY (1844-1915)

AUX FRONTIÈRES DE L'IMPRESSIONNISME

Exposition du **24 octobre**
au **6 décembre 2015**

Salle Jean Renoir
BOURRON-MARLOTTE
à 7 km de Fontainebleau

Entrée libre

14h-18h tous les jours de la semaine

10h-18h samedi et dimanche

Armand Charnay, Chênes de Champignons, Marlotte, 1873 © Musée de Chailly

